APRIL FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 1 IDENTIFICATION

Nom du produit : APRIL DIESEL LONGUE DURÉE
Code du produit : 3.7-DIELD50-SF, 77-DIELD50-SF, 205-DIELD50-SF, 900-DIELD50-SF
Utilisation prévue : antigel/liquide de refroidissement
Manufacturier : Verco International Inc., 9, rue Béland, L'Isle-Verte QC Canada G0L 1K0
Numéro d'appel d'urgence : Verco International: 1 800 393-3921; CANUTEC: (613) 996-6666

SECTION 2 IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification SGH : Toxicité aiguë (orale) - catégorie 4; Toxicité pour la reproduction - catégorie 1B; Toxicité pour les organes cibles (expositions répétées) - catégorie 2

Éléments d'étiquetage SGH :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions des dangers : Nocif en cas d'ingestion. Peut nuire à la fertilité ou au foetus. Risque d'effets graves pour les reins à la suite d'ingestion ou d'un contact cutané répétés ou d'une exposition prolongée.

PRÉVENTION : Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Ne pas respirer fumées, brouillards, vapeurs ou aérosols. Se laver soigneusement les mains et la peau après l'avoir manipulé. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

INTERVENTION : EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. Appeler immédiatement un Centre antipoison ou un médecin. En cas d'exposition prouvée ou suspectée ou en cas de malaise, demander un avis médical ou consulter un médecin.

Stockage : Entreposer dans un endroit bien aéré. Garder au frais. Garder le contenant hermétiquement fermé. Garder sous clé.

Élimination : Disposer du contenu/récipient conformément aux règlements gouvernementaux.

Condition médicale aggravée : Aucun(e) à notre connaissance.

SECTION 3 COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Cette matière est définie comme étant un mélange.

Nom chimique	# CAS	Concentration
éthylène glycol	107-21-1	≤47,5 %
laurate de sodium	629-25-4	0,1-1 %
hydroxyde de potassium	1310-58-3	0,1-1 %
tolyltriazole sodique	64665-57-2	0,1-1 %

SECTION 4 PREMIERS SECOURS

INHALATION : Enlever la source d'exposition ou déplacer à l'air frais. Appeler un Centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.

CONTACT AVEC LA PEAU : Retirer les vêtements, les chaussures et les articles de cuir (p. ex. bracelets de montre, ceintures) contaminés et les laver. Rincer la peau doucement et en profondeur à l'eau tiède avec un savon doux pendant 5 minutes. Appeler un Centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.

CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer immédiatement les yeux contaminés à l'eau tiède, en douceur, pendant 15 à 20 minutes, tout en maintenant les paupières ouvertes. Si l'irritation des yeux persiste, demander un avis médical ou consulter un médecin.

INGESTION : Rincer la bouche avec de l'eau. Appeler un Centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés : EN CAS D'INGESTION : Les effets peuvent être classés selon trois stades. Au premier stade, les effets peuvent comprendre des troubles gastriques, des troubles d'élocution, de la maladresse, de la somnolence et des convulsions. Au deuxième stade, les effets peuvent comprendre une fréquence cardiaque et une respiration accélérée, une coloration bleuâtre des lèvres et de la peau, un oedème pulmonaire et une insuffisance cardiaque. Au dernier stade, on peut observer des calculs rénaux et des lésions au rein accompagnées de douleur au bas du dos, et une miction accrue suivie d'une miction limitée. D'autres effets sur le système nerveux tels que la paralysie faciale, la maladresse, les pertes auditives et la vision brouillée peuvent apparaître plus tard. La mort peut survenir à l'un ou l'autre de ces stades.

Problèmes de santé aggravés par une exposition au produit : Dermatite.

Indication des soins médicaux immédiats : Symptômes persistants.

SECTION 5 MESURES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES

Moyens d'extinction : Poudre CO_2.
Produits extincteurs déconseillés : Aucun.
Dangers particuliers : Peut s'enflammer s'il est chauffé à de hautes températures.
Conseils aux pompiers : Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.
Autres informations : Refroidir les contenants en danger avec de l'eau pulvérisée. Éliminer les débris et l'eau contaminée conformément aux règlements gouvernementaux.

SECTION 6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage : Arrêter la fuite s'il n'y a aucun danger. Déplacer les contenants de la zone de déversement. Empêcher l'entrée dans les égouts et les cours d'eau. Contenir et recueillir les fuites avec matériau incombustible absorbant (par ex. sable, terre, vermiculite ou la terre de diatomées) et placer dans le récipient pour élimination conformément aux règlements gouvernementaux. Utiliser des outils anti-étincelles. Éliminer les déchets par un entrepreneur agréé. Porter un vêtement personnel de protection.

SECTION 7 MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Assurer une bonne ventilation intérieure. Entreposer dans un endroit frais et sec dans des contenants bien fermés.

Préventions des incendies et des explosions : Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.

Exigences d'entreposage : Prévoir des sols étanches et résistants aux solvants. Ne pas conserver à une température supérieure à 40 °C.

Autres informations : Ne pas entreposer avec des aliments et des agents oxydants.

SECTION 8 CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	# CAS	ACGIH TLV		OSHA PEL	
		TWA	STEL	TWA	plafond
ethylene glycol	107-21-1	10 mg/m^3	100 mg/m^3	inconnu	50 ppm
laurate de sodium	629-25-4	non disponible	non disponible	non disponible	non disponible

Ingrédients nécessitant une surveillance : Ce produit ne contient aucune quantité importante de matériaux qui doivent être surveillés.

Mesures de protection et d'hygiène : Utiliser les mesures de précautions habituelles pour manipuler des produits chimiques. Tenir à l'écart des aliments et des boissons. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée.

Protection respiratoire : N'est pas nécessaire si la pièce dispose d'une bonne ventilation. En cas d'exposition intense, porter un appareil de protection respiratoire à épuration d'air approuvé NIOSH muni d'une cartouche appropriée.

Protection de la peau : Porter des gants, tabliers et bottes en caoutchouc de nitrate.

Protection des yeux : Porter des lunettes de sécurité.

SECTION 9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Propriété	Méthode	Valeur		
		Concentré	60/40	50/50
couleur	visuel	rouge	rouge	rouge
gravité spécifique @ 15.6 °C	ASTM D1122	1,122	1,099	1,075
éthylène glycol (%)	ASTM D1123	93	56	47
eau et inhibiteur de corrosion (%)	ASTM D1123	7	53	42
pH	ASTM D1287	8,7	8,5	8,3
réserve alcalinité (RA)	ASTM 1121	4,5	3,5	2,8
érosion par cavitation (minutes)	ASTM 2809	8	8	8
effet sur la peinture	ASTM 1882	aucun	aucun	aucun
test de moussage (ml/sec)	ASTM 1881	<50/3	<50/3	<50/3
teneur en cendres (%)	ASTM D1119	<5,0	<3,0	<2,5
teneur en chlorure (mg/L)	ASTM D3634	<25,0	<15,0	<12,5
teneur en silicium (mg/L)	ASTM D6130	<10,0	<6,0	<5,0
teneur en nitrates (mg/L)	ASTM D5827	1 050	630	525
teneur en molybdate (ppm)	ASTM D6130	2 000	1 200	1 000
point d'ébullition (°C)	ASTM D1120	n/a	112	108
point de congélation (°C)	ASTM D1177	n/a	-52	-37

SECTION 10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : Non réactif dans des conditions normales d'utilisation.
Décomposition thermique : Pas de décomposition si utilisé selon les spécifications.
Réactions dangereuses : Légèrement réactif avec les agents oxydants, les acides et bases fortes.
Conditions à éviter : Réactions avec les agents oxydants, les acides et les bases fortes.
Matériaux incompatibles : Pas d'autres informations pertinentes disponibles.
Produits dangereux de décomposition : Inconnu.

SECTION 11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Voies d'exposition probables: Contact avec la peau; ingestion.

Nom chimique	LC50	LC50 (orale)	LC50 (cutanée)
éthylène glycol	2 725 mg/m^3 (rat, 4 heures d'exposition)	1 560 mg/kg (human)	9 530 mg/kg (lapin)
laurate de sodium	non disponible	non disponible	non disponible

Irritation cutanée : L'expérience sur les humains et les tests sur des animaux montrent une légère irritation.

Irritation oculaire : Peut causer une irritation oculaire sévère. Symptômes incluent des yeux rouges, douloureux et larmoyants.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : N'est pas réputé d'être un sensibilisant des voies respiratoires ou cutané.

STOT - exposition unique : INHALATION : À des concentrations élevées, peut provoquer une irritation du nez et de la gorge. Les symptômes peuvent comprendre la toux, une dyspnée, des difficultés respiratoires et une oppression à la poitrine. ABSORPTION PAR LA PEAU : À fortes concentrations, peut causer une légère irritation. Les symptômes peuvent comprendre des rougeurs, des éruptions cutanées, un gonflement et des démangeaisons. INGESTION : Toxique et peut causer la mort, dépression du système nerveux central et effets sur le coeur et les reins. Dans certains cas, il pourrait y avoir des effets retardés sur le système nerveux. Les effets peuvent être classés selon trois stades. Au premier stade, les effets peuvent comprendre des troubles gastriques, des troubles d'élocution, de la maladresse, de la somnolence et des convulsions. Au deuxième stade, les effets peuvent comprendre une fréquence cardiaque et une respiration accélérées, une coloration bleuâtre des lèvres et de la peau, un oedème pulmonaire et une insuffisance cardiaque. Au dernier stade, on peut observer des calculs rénaux et des lésions au rein accompagnées de douleur au bas du dos, et une miction accrue suivie d'une miction limitée. D'autres effets sur le système nerveux tels que la paralysie faciale, la maladresse, les pertes auditives et la vision brouillée peuvent apparaître plus tard. La mort peut survenir à l'un ou l'autre de ces stades.

Cancérogénicité

Nom chimique	IARC	ACGIH	NTP	OSHA
éthylène glycol	non listée	A4	non listée	non listée
laurate de sodium	non listée	non listée	non listée	non listée

Toxicité pour la reproduction : DÉVELOPPEMENT DE LA PROGÉNITURE : En cas d'ingestion à des concentrations élevées, les études sur des animaux montrent une perte de poids et les défauts dans les tissus mous et du squelette. FONCTION SEXUELLE ET LA FERTILITÉ: Peut causer des effets sur les fonctions sexuelles et/ou la fertilité.

Mutagénicité sur les cellules germinales : Non réputé comme un mutagène.

SECTION 12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Toxicité aquatique/persistance et dégradabilité/potentiel bioaccumulatif/mobilité dans le sol : Pas d'autres informations pertinentes disponibles.

Autres informations : Ne pas laisser le produit atteindre les eaux souterraines, les cours d'eau ou les égouts.

SECTION 13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Respecter les règlements gouvernementaux lors de l'élimination des contenants vides.

SECTION 14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementations internationales

- IATA-DGR et IMDG Code : Ne s'applique pas à ce produit.
- Annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au IBC Code : Ne s'applique pas à ce produit.

Réglementation nationale : TDG ne s'applique pas à ce produit.

SECTION 15 INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants : DSL, NDSL, TSCA

SECTION 16 AUTRES INFORMATIONS

Les informations contenues dans ce document sont basées sur les connaissances actuelles. Ce document ne constitue pas une garantie pour les caractéristiques spécifiques du produit et n'établit pas de relations contractuelles légalement valables.

ACRONYMES

ACGIH (American Conference of Governmental Industrial Hygienists), **CAS** (Chemical Abstracts Service), **DSL** (Domestic Substance List), **GHS** (Global Harmonization System), **IARC** (International Agency for Research on Cancer), **IATA-DGR** (International Air Transport Association Dangerous Goods Regulations), **IBC Code** (International Bulk Container Code), **IMDG Code** (International Maritime Dangerous Goods Code), **LC50** (Lethal Concentration that kills 50% of the population), **LD50** (Lethal Dose that kills 50% of the population), **NDSL** (Non-Domestic Substance List), **NTP** (National Toxicology Program), **OSHA** (Occupational Safety and Health Administration), **PEL** (Permissible Exposure Limit), **SGH** (Système Général Harmonisé), **SIMDUT** (Système d'Information sur les Matières Dangereuses Utilisées au Travail), **STEL** (Short Term Exposure Limit), **STEV** (Short Term Exposure Value), **STOT** (Specific Target Organ Toxicity), **TDG** (Transportation of Dangerous Goods), **TLV** (Threshold Limit Value), **TSCA** (Toxic Substances Control Act), **TWA** (Time Weighted Average), **WHMIS** (Workplace Hazardous Materials Information System)

Révisé le 28 septembre 2026